



Demande de tarif pour indemnité d occupation depuis mon divorce

Par **claudette Lhuire**, le **14/11/2018** à **11:55**

bonjour , juste une petite question , comment se calcule l indemnité d occupation pour suite a mon divorce , celà fait 4 ans que je suis divorcée , et je ne sais pas combien demander concernant cette indemnité d occupation de ma maison qui me revient .je dois faire un courrier a mon notaire .merci

Par **youris**, le **14/11/2018** à **13:23**

bonjour,
je pense que vous faites allusion à l'indemnité d'occupation due par un indivisaire occupant privativement un bien indivis aux autres indivisaires.
en principe, elle est évaluée à 60% de loyer pour ce bien divisé par 2 puisque l'autre conjoint a 50% du bien indivis.
salutations